

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE****ETUDE GEOTHECHNIQUE DES CHAUSSEES  
COMPRISES DANS LA REQUALIFICATION DES ZAE DE  
SAINT-THIBAUT DES VIGNES ET LAGNY SUR MARNE****COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE**

Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Etang

CS 20069 – Bussy St Martin

77603 MARNE LA VALLEE CEDEX 3

Téléphone : 01.60.35.43.50 – Télécopie : 01.60.34.43.63

Courriel : [accueil@marneetgondaire.fr](mailto:accueil@marneetgondaire.fr) - [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Le président

**Objet du marché : ETUDE GEOTHECHNIQUE DES CHAUSSEES COMPRISES DANS LA  
EQUALIFICATION DES ZAE DE SAINT-THIBAUT DES VIGNES ET LAGNY SUR MARNE****Type de procédure** : Le marché est dévolu selon une procédure adaptée ouverte passée en vertu de l'article 28 du code des marchés publics.**Type de marché** : Etude**Lieu d'exécution** : Saint-Thibault des Vignes et Lagny-sur-Marne (77)**Caractéristiques principales** :

Le présent marché concerne les études géotechniques nécessaires à la détermination des capacités portantes des voiries dans le cadre de la requalification des ZAE de Lagny et Saint-Thibault des Vignes.

**Durée du marché** :**Le délai global du marché est de 2 mois.****Modalités essentielles de financement et de paiement** :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur les fonds propres et subventions le cas échéant

Les paiements s'effectueront par mandats administratifs.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**Unité monétaire utilisée** : l'euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat qui sont précisées dans l'avis d'appel public à la concurrence et rappelés ci après :

**A Documents administratifs et de capacité**

Elle contiendra les pièces justificatives suivantes concernant les qualités et les capacités juridiques, techniques, économiques et financières de l'entreprise :

Les justificatifs à produire prévus à l'article 45 du code des marchés publics notamment ; le candidat devra en particulier fournir :

1. Lettre de candidature (type DC1),
2. Déclaration du candidat (type DC2)

A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
- le nom et l'adresse du candidat ;
- si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
- document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC2) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement.
  - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux réalisés auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices.
  - Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.
  - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution de l'ouvrage et déclaration mentionnant les techniciens ou les organismes techniques dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution de l'ouvrage.
  - Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :
    - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
    - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
    - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8231-1, L.8241-1, L.8221-1, L.8221-3 et L.8251-1 du code du travail
- 3 état annuel NOT 12 (CERFA n°11 064 \* 01) ou document équivalent, ou certificats fiscaux et sociaux individuels. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries,
- 4 délégation de signature, si nécessaire,
- 5 un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés -K ou K BIS- (art. D. 8222-5 du Code du travail) ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent,
- 6 Attestation pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (article 43 du code des marchés publics)
- 7 présentation des principales prestations, en rapport avec l'objet du marché, effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le titre de l'opération, le montant des travaux et les caractéristiques techniques de l'opération permettant d'en apprécier l'importance, les types de travaux réalisés, la date, la durée et le nom du maître d'ouvrage (la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire se réserve le droit de contacter les maîtres d'ouvrage cités dans les références pour obtenir des informations sur les candidats). A cet effet, joindre des attestations ou certificats de capacité

**En application de l'article 46 du code des Marchés publics, le marché ne pourra être attribué au candidat dont l'offre est retenue que si celui-ci produit ces documents dans un délai de 6 jours francs à compter de la date de réception de la demande du Responsable de la Collectivité.**

S'il ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé, l'offre du candidat classé 1er sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par le responsable de la collectivité.

Le responsable de la collectivité présente la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

**Critères de sélection des candidatures** : Les candidatures seront examinées selon les garanties professionnelles, capacités et références techniques présentées par le candidat.

**Critères d'attribution** : Les critères retenus pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations : 60 points

La note sur 60 points concernant le critère prix sera attribuée au moins disant, la méthode de calcul appliquée lors de l'analyse étant la suivante :

**(Offre la plus basse / offre de l'entreprise) x 60**

- Mémoire technique : 40 points

L'offre du candidat qui aura obtenu la note sur 100 points la plus élevée sera considérée comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, lors de l'analyse des offres, de négocier l'offre avec les entreprises ayant répondues au dossier de consultation.**

### **Retrait des dossiers**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande.

Les dossiers peuvent être retirés au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, à l'adresse suivante :

<p align="center"> <b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE</b>  <b>Domaine de Rentilly – 1 rue de l'Étang – CS 20069 - Bussy-St-Martin</b>  <b>77603 Marne-la-Vallée cedex 3</b>  <b>Tél : 01.60.35.43.50 - Fax : 01.60.35.43.63</b>  <b>Horaires : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30</b> </p>
---

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

<http://www.marches-securises.fr>

### **Transmission des offres :**

La transmission des offres se fera par la poste, ou devront être déposées contre récépissé au siège de la Communauté d'Agglomération.

Les offres sont transmises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé avant la date et l'heure **limites ci-dessous**.

Chaque pli contiendra **une enveloppe unique** également cachetée.

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse et les mentions suivantes :

<p align="center"> <b>ETUDE GEOTHECHNIQUE DES CHAUSSEES COMPRISES DANS LA REQUALIFICATION DES ZAE DE SAINT-THIBAULT DES VIGNES ET LAGNY SUR MARNE</b>              Domaine de Rentilly - 1 rue de l'Etang CS 20069 - Bussy St Martin            77603 Marne-la-Vallée cedex 3            Tel : 01.60.35.43.50 – Télécopie : 01.60.35.43.63            « Ne pas ouvrir »         </p>
--

**Date limite de réception des offres : 24 MAI 2013 à 12 heures**

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaires du marché :** seuls les groupements solidaires sont acceptés.

### **Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :

<b><u>Renseignement(s) administratif(s) :</u></b>	<b><u>Renseignement(s) technique(s) :</u></b>
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire Michelle ADAM - Service des Marchés Publics Tél : 01.60.35.43.54 – Télécopie : 01.60.35.43.63 Email : <a href="mailto:michelle.adam@marneetgondoire.fr">michelle.adam@marneetgondoire.fr</a>	Communauté d'agglomération de Marne Gondoire Sabine MULLER Service Développement économique Tél : 01.60.35.46.81 – Télécopie : 01.60.35.43.63 Email : <a href="mailto:sabine.muller@marneetgondoire.fr">sabine.muller@marneetgondoire.fr</a>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général De Gaulle, 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, télécopieur : 01-60-56-66-10.

**Date d'envoi à la publication : 30/05/2013**